

# La formation du chef d'entreprise, du conjoint, des salariés

Fiche B20

# ► Formation - Emploi

## **▶** Objectif

Acquérir des compétences pour permettre le développement de votre entreprise.



#### Bénéficiaires

Chef d'entreprise, conjoint collaborateur et salariés de l'entreprise artisanale.

### **▶** Description de la prestation

- L'évaluation des besoins en formation du chef d'entreprise, la présentation de l'offre de formation de la CMA.
- La mise en œuvre d'un parcours de formation individualisé sur des modules de 1 à 6 jours dans les domaines du pilotage et direction d'entreprise ; comptabilité, analyse financière, gestion du personnel, nouvelles technologies, développement commercial, informatique, réglementation.
- L'élaboration et le suivi du dossier de prise en charge financière sont assurés par la CMA 31 : convention de formation entre le stagiaire et la CMA, dossier de remboursement des frais pédagogiques auprès des OPCA, FAF et Conseil de la Formation.

### Contacts

#### Pôle formation continue

- Toulouse
  05 61 10 47 47 (puis tapez 4)
  formation@cm-toulouse.fr
- Antenne de Saint-Gaudens 05 61 89 17 57
   Inouilhan@cm-toulouse.fr
- www.cm-toulouse.fr

# ► Modalités pratiques

Par téléphone, par courriel, en accueil à la CMA.

# Coût de la prestation

- Participation aux frais pédagogiques : 21 € par jour pour le chef d'entreprise ou le conjoint collaborateur.
- Autre public : nous consulter.

